



ב"ה, כ"א שבט תשע"ט
le 27 janvier 2019

OFFRE DE BOURSES

Bar-Ilan - Budapest

Licence 3^e année, Master et Doctorat

Le Département de Culture Française à l'Université Bar-Ilan en partenariat avec l'**Université Catholique Péter Pázmány** à Budapest en Hongrie, est heureux de proposer **deux** bourses pour des étudiant(e)s niveaux Licence 3^e année ou plus, Master (MA) ou Doctorat (Ph.D) pour poursuivre des études ou des recherches sur tout sujet relevant de la langue, de la culture, de la littérature ou de la linguistique françaises ou francophones. Ces bourses sont entièrement financées par l'**Union Européenne** dans le cadre du programme **Erasmus+**.

Conditions de la bourse

- être **inscrit(e) en 2019-20** en Licence 3^e année d'études ou plus, en Master (avec thèse ou sans thèse) ou en Doctorat dans le Département de Culture Française à Bar-Ilan
- être prêt(e) à s'engager à **séjourner** un minimum de **3 mois** (jusqu'à un an) à Budapest et à étudier ou à faire des recherches dans le Département de Français à l'Université Catholique Péter Pázmány – **à commencer impérativement en octobre 2019**
- les cours suivis dans l'Université d'accueil sont **accrédités** comme des cours à Bar-Ilan et n'entraîneront aucuns frais d'inscription supplémentaires
- l'Université Catholique Péter Pázmány **aidera** l'étudiant(e) à trouver un **logement** propre et pas trop cher au centre de Budapest

La Bourse

- les billets d'avion aller-retour (une seule fois) jusqu'à **€360**
- une allocation par mois de **€750**

Sur l'Université Catholique Péter Pázmány: <https://ppke.hu/en>

Sur le Département de Français:

<https://btk.ppke.hu/en/programmes/departments/institute-of-romance-studies/departement-of-french-studies>

Pour plus d'information et pour discuter de la possibilité de votre candidature, veuillez prendre rendez-vous le plus rapidement possible avec le directeur du Département de Culture Française, Prof. Gary D. Mole, par l'intermédiaire du secrétariat: French.Dept@biu.ac.il ou 03-5318232.

Date-limite pour poser les dossiers de candidature (au Département de Culture Française)

le 1^{er} avril 2019